

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Josée Paquet](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f13263448d773f3af38cf2c9>

Date d'obtention : 2023-11-28 04:10:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que cette méthode vise essentiellement d'être à l'écoute et de faire preuve de bienveillance à l'égard des élèves impliqués dans le sextage. Les étapes à suivre sont bien définies et les rôles et responsabilités de chacune des parties qui doivent intervenir dans ces cas sont clairs. Je retiens également que les conséquences dépassent largement le cadre social et scolaire. Les questions soulevées sur les fiches présentées dans la formation renferment plusieurs questions que j'avais et elle m'a permis de trouver les réponses à bon nombre d'entre elles. La méthode proposée est efficace et coordonnée entre les différents acteurs notamment l'école et le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je suis au fait qu'il y a une distinction à faire dans le cheminement des interventions s'il s'agit d'événement impulsif ou avec une intention malveillante (l'intention). Étant au fait qu'il y a une distinction entre les deux, je vais moduler mes interventions. Les pistes et les questions proposées dans les fiches m'aideront à savoir quoi dire aux jeunes impliqués et à être plus à l'aise à intervenir si des cas se présentent dans mon milieu. Aussi, si des doutes persistent, je n'hésiterai plus à communiquer avec l'agent sociocommunautaire affecté à notre école afin d'être bien dirigée dans mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ces interventions seront priorisées et faites très rapidement. Je vais être vigilante à l'environnement dans lequel je vais rencontrer les jeunes auprès desquels je devrai intervenir (moment de la rencontre, mon ton de voix, endroit où ils seront rencontrés) afin de mettre en place rapidement un climat de confiance. Je vais aussi tenter du mieux possible de me faire rassurante pour la victime et lui expliquer ce qu'implique notre rencontre et les étapes qui suivront. Je crois qu'à la base, je suis quand même une personne bienveillante et à l'écoute mais la formation m'a vraiment fait prendre conscience de ne pas être dans le jugement. Je vais également prendre les mesures rapides afin de protéger les élèves qui auront fourni des informations. Je vais aussi garder en tête que l'impact sur les familles est majeur et rencontrer rapidement les parents des jeunes impliqués.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

